

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 76
Annonce No 16-35755
Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville d'Yvetot.
Correspondant : M. le maire de Yvetot ou son représentant, place de l'hôtel de Ville 76190 Yvetot.

Objet du marché : **auscultation, levée de périmètre et comblement de cavités souterraines.**
Type de marché de travaux : exécution.
CPV - Objet principal : 45111250.

Caractéristiques principales :

Des variantes seront-elles prises en compte: oui. La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.
Cautionnement et garanties exigés : a défaut de caution bancaire ou garantie à 1ère demande, une retenue de 5 % sera prélevée sur le montant total du marché public.
Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les factures seront réglées dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de réception de facture, par mandatement sur le budget investissement de la Ville d'Yvetot.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics, concernant les interdictions de soumissionner;
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et

organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant).

- prix (60 points);
- valeur technique (40 points) : les sous-critères sont détaillés dans le règlement de consultation.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 1.er avril 2016, à 16 h 30.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2016-10.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le profil acheteur à l'adresse : <https://marchespublics.adm76.com>.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les plis des candidats seront soit transmis par courrier recommandé avec AR postal soit remis en main propre contre récépissé à la cellule marchés de la Ville d'Yvetot.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11 mars 2016.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Mairie d'Yvetot.

Correspondant : cellule marchés publics, place de l'hôtel de Ville, 76190 Yvetot.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : direction des services techniques.

Correspondant : M. Mouy, 3 rue de l'enfer, 76190 Yvetot, , tél. : 02-32-70-44-80, , télécopieur : 02-32-70-44-81, , courriel : jpierre.mouy@yvetot.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : mairie d'Yvetot.

Correspondant : cellule marchés publics, place de l'hôtel de Ville, 76190 Yvetot, , tél. : 02-32-70-44-70, , télécopieur : 02-32-70-44-71, , courriel : cellule.marches@yvetot.fr.

Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen, tél. : 02-32-08-12-70.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : service du greffe du tribunal de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen, tél. : 02-32-08-12-70.